

Remise personnellement

Dornach, le 30 mars 2006

Clôture de la procédure de consultation ouverte le 14 mars 2006 (61 licenciements)

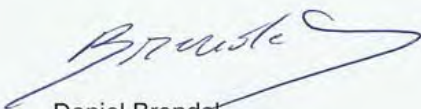
Monsieur,

Nous nous référons à notre lettre du 14 mars 2006 par laquelle nous vous informions sur un projet de licenciement collectif et ouvrons la procédure de consultation y relative.

Sur la base des résultats de la consultation obtenus jusqu'à présent, Swissmetal est désormais arrivée à la conclusion qu'elle pouvait renoncer au licenciement collectif de 61 collaborateurs annoncé dans la lettre du 14 mars 2006 et ce malgré l'état des commandes insatisfaisant et la restructuration consécutive de l'entreprise. Par conséquent, il ne sera pas procédé à de nouveaux licenciements à l'heure actuelle.

Il va de soi que nous devons nous réserver, en fonction de l'évolution de la situation, d'envisager à nouveau des licenciements et, si cela devait devenir nécessaire, de lancer une nouvelle procédure de licenciement collectif.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.



Daniel Brendel
Executive Vice President



Laura Rossini
Head of HR